

Question présentée par le député :

M. Simon Brandt

Date de dépôt : 21 mars 2019

Question écrite urgente

Nouvelle patinoire : quo vadis ?

En février 2012, la décision de construire une nouvelle patinoire sur le site du Trèfle-Blanc a été prise. Aujourd'hui, le projet semble au point mort vu que l'ensemble des terrains n'est même pas encore en mains publiques. Il y a donc maintenant deux possibilités, soit continuer sur ce projet (et le réaliser très rapidement) soit arrêter les frais afin de pouvoir penser à un autre projet. Et alors que le conseiller d'Etat Thierry Apothéloz annonce vouloir tout reprendre à zéro, il semble flagrant qu'une législature complète (2013-2018) a été perdue pour faire avancer ce dossier d'importance pour Genève. A croire que les leçons du passé n'ont pas été comprises et que le Conseil d'Etat continue de naviguer à l'aveugle sur celui-ci.

Je remercie ainsi par avance le Conseil d'Etat pour les réponses qu'il apportera aux questions suivantes :

- 1. Quel est le calendrier prévu par le Conseil d'Etat pour le projet de nouvelle patinoire ? Va-t-il enfin en faire une priorité politique ?***
- 2. Parmi les variantes annoncées par le conseiller d'Etat Thierry Apothéloz (public, privé, partenariat public-privé), laquelle a la préférence du Conseil d'Etat ? En cas de participation publique totale ou partielle, quel est le montant du budget prévu ?***
- 3. Est-ce que d'autres emplacements que le site du Trèfle-Blanc sont envisagés ?***
- 4. Quelle est la position du Conseil d'Etat sur le projet de l'entrepreneur Olivier Plan ?***
- 5. Le Conseil d'Etat peut-il garantir un début de chantier d'ici la fin de la présente législature ?***